

# Le passé simple/l'imparfait et leur co-texte: examen de quelques éléments co(n)textuels demandeurs de perfectivité ou d'imperfectivité

Sílvia Lima Gonçalves Araújo\*

## Résumé

Dans cette étude, nous prétendons montrer qu'il y a un lien entre la valeur (aspectuelle) du PS et de l'IMP et celle des adverbiaux aspectuo-temporels, qui rend leur association possible (si ces valeurs sont compatibles) ou inacceptable (si elles sont contradictoires). Ainsi, parallèlement aux éléments co(n)textuels qui favorisent, voire exigent une forme imperfective comme l'imparfait, d'autres éléments favorisent, au contraire, l'emploi d'une forme perfective comme le PS. Mais il nous faut, tout de même, signaler que certains adverbes aspectuels (par exemple *déjà* ou *encore*) n'ont pas de vraies incompatibilités avec ces deux temps, puisqu'ils donnent lieu en discours à deux effets aspectuels possibles: une valeur durative compatible avec l'IMP et une valeur itérative compatible avec le PS. Il faut préciser, par ailleurs, que l'imparfait peut apparaître dans des contextes typiquement perfectifs, ce qui donne lieu à des effets stylistiques.

**Mots-clés:** imparfait, passé simple, perfectivité/imperfectivité, adverbiaux aspectuo-temporels

## Abstract

The aim of this study is to demonstrate that there is a clear correspondence between the aspectual value of the PS or the IMP and the value of temporal/aspectual adverbials aspect, which renders the combination of these elements

\* Universidade do Minho, Département d'Études Romanes, Braga, Portugal. Je tiens à remercier les deux réviseurs anonymes pour leurs remarques qui se sont avérées précieuses pour améliorer ce texte. Je reste seule responsable des erreurs et autres imperfections éventuelles. saraujo@ilch.uminho.pt

acceptable (when these values are compatible) or unacceptable (when they are incompatible). It is our intention to prove that, along with the co(n)textual elements that require the use of an imperfective form such as the IMP, there are others that, on the contrary, require the use of a perfective form such as the PS. However, we will see that there are some aspectual adverbs (such as *déjà* or *encore*) that can co-occur with both tenses because, according to the context, they signal two different aspectual values: a durative value compatible with the IMP and an iterative value compatible with the PS. Finally, we will show that the IMP can occur in a typically perfective context, originating stylistic values.

**Keywords:** imparfait, passé simple, perfectivity/imperfectivity, temporal/aspectual adverbials.

## 1. Introduction

En ce qui concerne des langues comme le français où la notion de perfectivité n'est pas grammaticalisée comme dans les langues slaves au niveau du système verbal, il est pertinent de se demander si cette notion trouve son expression et si, oui, comment elle se manifeste. Un simple coup d'œil sur le français montre que le couple aspectuel *perfectif/imperfectif* est traditionnellement appliqué à l'opposition passé simple (PS) vs imparfait (IMP), appelée aussi "passé défini" vs "passé indéfini". Si l'on met dans le même panier les "deux perfectivités", celle du PS et celle des temps composés, par exemple du passé composé (PC), on en arrive à dire comme Vet (1981: 110) que le système verbal du français comporte une forme "imperfective" (l'IMP), s'opposant à deux formes "perfectives" (le PS et le PC), le futur compris.

## 2. Note sur la terminologie utilisée

L'introduction de ces valeurs, en l'occurrence la perfectivité du passé composé (mais ce pourrait être l'"imperfectivité" de l'imparfait) correspond à un **choix énonciatif**<sup>1</sup>; la catégorie du perfectif et de l'imperfectif reflète, en effet, le choix (objectivement conditionné) du sujet parlant (ou du sujet qui écrit) entre deux formes de voir l'action dénotée par

<sup>1</sup> Si le «mode de procès» ne fait pas l'objet d'un choix de la part du locuteur, l'aspect grammatical, par contre, en est un; donc, comme l'a fait remarquer Golian (1979: 114), «l'aspect grammatical est une modalité qui exprime la manière dont se déroule le procès»,

le verbe: le point de vue qui la présente comme un tout indivisible (le perfectif) ou celui sans référence à la totalité de l'action (l'imperfectif)<sup>2</sup>. Le perfectif est fermé, il présente la situation comme complète. L'imperfectif est ouvert, il présente la situation comme incomplète.

On peut évidemment nous reprocher d'appliquer les catégories d'analyse d'un certain groupe de langues (en l'occurrence ici, l'opposition aspectuelle *perfectif/imperfectif* des langues slaves) à la description d'une langue (comme le français) dont l'organisation temporelle et aspectuelle n'est pas structurée de la même façon<sup>3</sup>. Comme le soulignent Mounin (1968: 317) ou bien encore Culioli et Desclés, 1981, il est bien sûr illusoire de chercher à plaquer artificiellement, lors de la description du fonctionnement d'une langue particulière, des notions réimportées de l'étude d'autres langues. Nous sommes conscients que les faits de langue ne s'ordonnent pas en fonction de catégories préexistantes et universelles et que la seule méthode saine consiste à partir du fonctionnement des formes que comporte la langue.

Aussi adopterons-nous de préférence une approche sémasiologique afin de donner une extension minimale au concept d'aspect, et cela pour deux raisons: tout d'abord, il nous semble peu judicieux de donner une grande extension à un concept dont tous les linguistes s'accordent à souligner le flou; ensuite parce que ce concept nous semble correspondre à des phénomènes disparates. Nous nous efforcerons donc de purifier le concept d'aspect, en le réduisant à son noyau dur: nous distinguerons, à

<sup>2</sup> Citons B. Comrie: "[...] la perfectivité indique le point de vue d'une situation comme un tout (single whole) sans distinction des différentes phases qui composent cette situation alors que l'imperfectif attire l'attention essentiellement sur la structure interne de la situation" (cf. B. Comrie, *op. cit.*, p.16).

<sup>3</sup> En français, comme dans d'autres langues romanes (cf. Campos, 1984; voir aussi Comrie, 1976: 62), la distinction imperfectif/imperfectif ne se manifeste pas lexicalement, contrairement à ce qui se passe dans les langues slaves, mais au niveau du système grammatical, notamment à travers l'opposition entre les temps verbaux qui expriment le passé, et plus exactement entre l'IMP auquel on associe très souvent une valeur aspectuelle imperfective et le PS associé fondamentalement au perfectif. Il existerait, dans cette perspective, ce que Fuchs (1986: 48) appelle une "équivalence interlinguale: celle du couple aspectuel imperfectif/perfectif russe (ex.: *Ja pilil/Ja vypil*) et du couple temporel IMP/passé défini en français (ex.: *Je buvais/Je bus*)". Le commentaire de Guillaume (1969: 48, note 8) est à cet égard tout à fait éclairant: "Si l'on change de langue [...] la même différenciation (peut) appartenir ainsi dans l'une au système de l'aspect et dans l'autre au système des temps, cependant que, dans les deux, elle aboutit pratiquement, sa nature n'étant pas modifiée par la différente position qu'elle occupe, au même résultat, au même "effet de sens" [...]. L'opération de pensée dans les deux cas est finalement la même [...] mais elle n'est pas la même originellement".

la suite de De Both-Diez (1985: 6-7) ou de Comrie (1989), deux modes de procès, à savoir les **procès TÉLIQUES** et les **procès ATÉLIQUES**<sup>4</sup>, et deux aspects, à savoir l'**aspect PERFECTIF** et l'**aspect IMPERFECTIF**. La terminologie *perfectif/imperfectif* est ambiguë et doit être employée avec précaution. Bien que Pollak (1976), Campos (1993: 65-68; 1994) ou Co Vet (1981: 116 et 1994: 3) la réservent à l'aspect (grammatical), d'autres linguistes l'emploient pour le mode de procès.

Retenons, pour le moment, que le mode de procès d'un verbe concerne les caractéristiques virtuelles, hors contexte, d'une situation, l'aspect une occurrence actuelle, dans un contexte particulier de cette situation<sup>5</sup>. Illustrons cela par un exemple. Hors détermination contextuelle et cotextuelle, le procès *jouer* est **atélique** parce qu'il "peut être prolongé sans jamais atteindre une borne au-delà de laquelle l'expression cesse de renvoyer à la même situation" (Comrie, 1989: 58) (ex. (1a) *quand j'ai regardé par la fenêtre, Jean jouait tranquillement*), mais il peut se transformer en verbe **télique** lorsque le schéma syntaxique est télique, c'est-à-dire lorsque l'idée d'une fin temporelle est exprimée par le complément d'objet direct: ainsi, dans un contexte particulier, la phrase (1b) (*hier, Jean a joué la finale de Roland Garros*), qui concerne une occurrence concrète du procès *jouer*, est **perfective** parce que l'événement linguistique décrit, dans cette séquence, est perçu globalement, c'est-à-dire comme étant achevé à un certain moment sur l'axe temporel. Par contre, la phrase (1c) *Jean jouait la finale de Roland Garros (quand ...)*, qui concerne une autre occurrence du même prédicat virtuel, est **imperfective** parce qu'elle est perçue partiellement de l'intérieur, en ce sens qu'elle présente l'action dans son déroulement<sup>6</sup>. Et que dire d'une

<sup>4</sup> Comrie (1989) remplace les termes *télique* et *atélique* par *télélique* et *non-télélique*. Une action désignée par un verbe peut être ou ne pas être limitée par un *télos*, c'est-à-dire un terme indépassable au-delà duquel cette action ne peut continuer, à moins d'être recommencée. Ceci permet de distinguer des verbes *téliques* et *atéliques*. La distinction aspectuelle *télique/atélique* coïncide avec celle effectuée par différents auteurs à la suite de Vendler 1957, entre les expressions renvoyant à des états ou à des processus (*atéliques*) et les expressions renvoyant à des événements (*téliques*), c'est-à-dire soit à des accomplissements, soit à des accomplissements.

<sup>5</sup> Comme l'écrit, à ce propos, François (1983: 86): "La *télicité* est donc *virtuelle*, c'est la combinaison avec l'aspect qui l'*actualise*" (c'est nous qui soulignons).

<sup>6</sup> - L'IMP ("*Jouait la finale de Roland Garros*") a ici une valeur de *processus en cours* dans le passé, et en tant que processus, rien n'est dit sur le terme du processus (cf. aussi Imbs, 1960: 90; Duchacek, 1966: 166-167 et Monnerie, 1979: 40); il s'en suit que la *télicité* à l'œuvre ici est seulement une *télicité potentielle* (l'utilisation d'un temps "du passé" n'est donc pas suffisante pour rendre la *télicité* effectivement réalisée car elle peut rester simplement une *télicité effective* seulement visée

phrase comme: (1d) (*l'année prochaine*), *Jean jouera la finale de Roland Garros*? On s'accordera pour reconnaître que le futur exprime ici un événement **perfectif**, c'est-à-dire un événement perçu mentalement dans son intégralité. Cette perfectivité est d'autant plus évidente que le procès se présente au PS<sup>7</sup>: (1e) (*ce jour-là*), *Jean joua la finale de Roland Garros*. Il s'agit ici aussi d'un procès vu comme un accomplissement total ou complet, du début jusqu'à la fin, et à ce titre indivisible.

(cf. à ce propos la distinction établie par Desclés (1993: 36-42) entre **télicité potentielle** et **télicité effective**). On notera, par ex., qu'une expression d'événement, qui au PS implique que le terme est atteint, mise à l'IMP perd cette implication (cf. Garey, 1957: 109). Tandis que *il vint dîner chez Marie* implique que "il a dîné chez Marie", *il venait dîner chez Marie* n'en dit rien: "il n'a peut-être pas dîné chez Marie." Cela correspond bien à l'invariant de l'IMP: alors que le PS induit le franchissement réel d'une limite intérieure (cf. Pollak, 1976: 297; Culioli, 1980: 192), d'où un effet de sens [+ factuel], la zone de validation d'un procès avec un IMP est toujours bornée à droite avec une borne ouverte. Par conséquent, l'IMP n'est jamais un événement (selon les termes de Desclés, 1991: 179 ou 1993: 35); il peut renvoyer à un état descriptif (cf. Maire-Reppert, 1991: 109-112) ou à un processus en cours (*ibid.*, p. 122-125) ou encore à une classe ouverte d'événements identiques (*Jean fumait la pipe* = il avait l'habitude de fumer la pipe). Un seul emploi de l'IMP pourrait renvoyer à un événement (perfectif): ex. *cinq minutes plus tard, le train déraillait*; nous avons ici une valeur que Maire-Reppert (1991: 115-121) qualifie de 'nouvel état': l'IMP est, dans ce cas, l'indicateur d'une occurrence d'un événement que l'on peut gloser comme suit: *cinq minutes plus tard, le train a déraillé* ou *dérailla*. Mais en employant l'IMP, on focalise l'attention non pas sur l'occurrence de l'événement (tel serait le cas si on recourait au PS) mais sur l'état nouveau, i.e. sur les conséquences qui s'attachent à cet événement.

<sup>7</sup> Cela suffit à rejeter la terminologie selon laquelle les formes simples exprimeraient l'aspect inaccompli. En effet, nombreux linguistes (Benveniste, 1966: 273 ss; Martin, 1971: 48, entre autres) réservent le terme **accompli** pour caractériser l'aspect des **formes composées** qui expriment le processus verbal, après son achèvement, dans son extension (on a alors affaire à ce que Guillaume appelle l'aspect transcendant: ex. *j'ai mangé, j'avais mangé*, etc.) et le terme **inaccompli** pour désigner les **formes simples** qui expriment ce même processus dans son intériorité, dans sa tension (dans ce cas, on a affaire à l'aspect immanent qui suscite l'image de la durée intérieure de l'événement non outrepassée: ex. *je mange, je mangeais*, etc.). On comprend mieux à présent pourquoi certains linguistes rejettent cette terminologie (accompli/inaccompli), bien qu'elle semble, à première vue, à la fois claire et pertinente pour qualifier l'opposition des aspects. Vassant (1988: 42) la critique, car 1<sup>o</sup> "il n'existe pas de terme pour désigner les formes surcomposées", ce en quoi elle a raison, et 2<sup>o</sup> parce que le PS semble exprimer, dans nombre de cas, l'accomplissement total, l'achèvement, alors qu'il est censé, en tant que forme simple du verbe, exprimer, dans le cadre de cette terminologie, l'inaccompli. Celle-ci semble, en effet, peu opératoire, car comme l'écrit Campos (1993: 68), "les désignations **accompli** et **inaccompli** supposent des valeurs de préterit". Or, comme nous venons de le voir, "rien ne s'oppose à ce qu'un événement localisé, avec une valeur de postériorité, par rapport à un point localisateur soit perçu, à partir de ce point, comme un tout **fermé** et **complet**" (c'est nous qui soulignons et traduisons du portugais). Pour éviter ces dangereuses confusions (entre aspect inaccompli/temps simples et aspect accompli/temps composés), nous avons jugé préférable de recourir aux termes de *perfectif/imperfectif*: de par leur neutralité en ce qui concerne les valeurs temporelles, ils sont mieux à même de nous sortir de l'impasse où nous accule l'emploi des termes *inaccompli/accompl*.

Étant donné que la corrélation établie entre, d'une part, les procès téléliques et le PS et, d'autre part, les procès atéliques et l'IMP n'est pas absolue<sup>8</sup>, il faut se fonder sur d'autres facteurs contextuels pour déterminer si un événement est perfectif ou imperfectif. Ces facteurs se présentent souvent, mais pas toujours sous la forme d'adverbiaux aspectuo-temporels et se répartissent en deux catégories: les éléments co(n) textuels perfectivisants et les éléments co(n)textuels imperfectivisants.

### 3. Éléments co(n)textuels perfectivisants

Pour signifier la perfectivité, on a recours, en français, à toutes sortes de marqueurs perfectivisants.

#### 3.1. Compléments adverbiaux qui indiquent la borne finale ou les deux bornes du procès

Dans les exemples qui suivent, les compléments adverbiaux qui explicitent (1a) la borne finale de l'intervalle (ex.: *jusqu'à deux heures*), (1b) les deux bornes de l'intervalle (ex.: *du matin jusqu'au soir*) exigent par leur signifié même que le temps verbal prenne en compte la limite terminale de la situation décrite par le procès:

(2a) Le cinq juin 1989, Jules *attendit* [/ \**attendait*] **jusqu'à** 5 heures (ex. de Vetters, 1993: 15).

(2b) Personne n'aima Néron parce que **-dès le début de son règne; et jusqu'à la fin-** cet homme *fut* [/ \**était*] un tyran terrible (ex. de Molendijk, 1983: 25).

Dans ces deux exemples, les marqueurs adverbiaux *jusqu'à cinq heures* et *dès le début de son règne, et jusqu'à la fin* indiquent, en effet, que l'événement est saisi dans sa globalité (on peut donc dire qu'il est perfectif) et excluent, de ce fait, l'IMP. Il semble donc que ces compléments ne se contentent pas de la forme imperfective (ou neutre, selon

<sup>8</sup> En français, les temps révèlent de nettes affinités avec certaines classes aspectuelles, et des incompatibilités vis-à-vis d'autres classes aspectuelles. Cela est vrai, par exemple, pour l'imparfait qui s'emploie dans une très large mesure avec des procès atéliques et assez peu avec des procès téléliques. Mais le français se distingue du russe par exemple où l'aspect perfectif n'est compatible qu'avec des procès téléliques.

Vetters 1993) de l'IMP, mais exigent la forme (marquée) perfective du PS<sup>9</sup>. Dans la mesure où ils présentent eux-mêmes des affinités sémantiques avec l'aspect perfectif, de tels compléments peuvent non seulement confirmer la **télicité notionnelle** (cf. Bouscaren *et al.* 1993) des procès intrinsèquement téliques mais aussi -tel est le cas ici- assigner à des procès notionnellement atéliques (cf. *supra* ex. (2a) *attendre*; ex. (2b) *être*) une **télicité énonciative (ou contextuelle)** qui a pour effet de perfectiviser ces derniers. Ici, une opération de recatégorisation entre en jeu, qui conduit les deux procès atéliques *-attendre/être-* à prendre le trait sémantique [+perfectif/+télique] inhérent à chacun des compléments mentionnés ci-dessus; cette recatégorisation explique, entre autres, l'emploi du PS (*attendit/fut*) dont la perfectivité neutralise le mode de procès non transitionnel des deux verbes en jeu.

Il faut, bien sûr, préciser que les compléments qui induisent la borne terminale ou les deux bornes du procès n'excluent pas toujours l'IMP. En effet, lorsque ce type de complément est pris dans une phrase indiquant une répétition régulière ou habituelle, on emploie, si cette répétition est regardée de l'intérieur, l'IMP:

(2c) Emile Maugeness fut curé d'Issoudun depuis 1861 jusqu'en 1871. Le Père Chevalier le remplaça en 1872. Jusqu'en 1880, il avait sa chambre au Sacré-Coeur où il travaillait le matin à son courrier et à ses livres. Il venait manger au presbytère et y *restait jusqu'au soir*.

(2d) Je n'avais que 14 ans. Le maçon s'appelait Marcel comme moi. Je *travaillais depuis le matin huit heures, jusqu'au soir cinq heures* (exemples trouvés sur Internet)

### 3.2. Compléments adverbiaux duratifs

Les compléments adverbiaux qui fournissent une indication de durée sans spécification de la localisation temporelle, *pendant 2 heures, en 3 jours, toute l'année*, etc... invitent, eux aussi, à se représenter le procès dans sa totalité, ce qui constitue une demande de perfectivité. Ces adverbes sont à verser dans la catégorie des inclusifs anaphoriques ou polyvalents

<sup>9</sup> Dès lors, on imagine les catastrophes didactiques que peuvent provoquer des "règles" du genre "l'IMP exprime une durée" (cf. Imbs, 1961: 81) chez les apprenants de français langue étrangère, et l'on comprend qu'ils soient tentés de mettre systématiquement à l'IMP des verbes comme *durer, attendre, rester*,...

et en tant que tels doivent être couplés à une information référentielle, donnée par exemple par un adverbe autonome<sup>10</sup> (cf. Borillo, 1998):

(3a) La guerre de Cent Ans -qui *dura* [/\**durait*] d'ailleurs 116 ans- fut surtout amenée par la rivalité entre Philippe VI et Édouard III. (ex. de Molendijk, 1990: 11))

ou par un adverbe déictique (du type de *hier*):

(3b) Hier, il a *marché* [/\**marchait*] pendant 2 heures

Bien que *la guerre de Cent Ans* fournisse, à l'instar de *Néron* dans (2b), une référence temporelle, le PS s'impose ici pour des raisons aspectuelles: malgré la neutralité de l'IMP (défendue par certains linguistes, notamment par Vetters, 1993), on constate qu'il est difficile, voire impossible de le combiner avec un complément de durée qui mesure l'étendue de l'intervalle (*116 ans*). Si l'on considère, au contraire, que l'IMP est fondamentalement imperfectif, on comprend d'autant mieux son incompatibilité avec les compléments perfectifs qui ou bien mesurent la durée totale de l'intervalle (cf. ex. (3a) *116 ans*), ou bien spécifient les deux bornes de l'intervalle (cf. ex. (2b) *dès le début de son règne, et jusqu'à la fin*).

### 3.3. Compléments adverbiaux ponctuels

Les compléments qui indiquent qu'un événement se réalise instantanément favorisent également une représentation perfective du procès:

(4a) *tout à coup*, le garçonnet, sans prévenir, *pivota*. (Céline, *ibid*, p. 198);

(4b) à l'instant je le *trouvai* abominable de me déranger (...) (Céline, *ibid*, p. 445);

<sup>10</sup> Précisons que l'adverbial est autonome lorsqu'il est localisé par rapport au calendrier. Borillo (1998: 137) distingue parmi les adverbiaux repérés de manière autonome les adverbiaux de date complète (*le 3 octobre 1969, en 1968*, etc.) et les adverbiaux de date indéterminée (*à une certaine époque, une fois, un jour*, etc.). Selon cette linguiste, les adverbiaux non autonomes peuvent être répartis en deux groupes selon qu'ils sont repérés par rapport au moment de l'énonciation ou par rapport à un autre point de référence: les premiers sont des adverbiaux déictiques (*aujourd'hui, demain*, etc.), les autres des adverbiaux anaphoriques (*la veille, le lendemain*, etc.). Cette linguiste précise qu'il y a une autre classe, celle des adverbiaux polyvalents (qui fonctionnent aussi bien comme déictiques que comme anaphoriques, par ex.: *en octobre, à 9 heures*, etc.).

Dans ce cas, il est difficile de regarder l'événement de l'intérieur parce qu'il n'a pas de durée. On peut donc employer le PS (*pivota, trouvai*) qui saisit l'événement dans sa globalité.

Mais l'emploi de l'IMP est également possible et constitue un exemple-type de l'IMP narratif: ((4a') *Tout à coup le garçonnet (...) pivotait;* (4b') *à l'instant je le trouvais abominable (...)*). Dans ce contexte particulier, l'interaction entre les différents éléments du cotexte se révèle complexe. L'apparition de cet IMP dépend crucialement de la présence d'un complément de temps en début de phrase (Klum, 1961; Tasmowski-De Ryck, 1985).

Bres (2005) rappelle que l'imparfait n'est pas ici la forme attendue, mais qu'il remplace un PS qui est le temps orthonymiquement<sup>11</sup> utilisé. Le passé simple paraît en effet plus naturel que l'imparfait qui semble au contraire tendanciellement discordant. Le sémantisme ponctuel d'un verbe comme <trouver (abominable)> ou <pivoter> entre en conflit avec le caractère non limitatif de l'IMP. Les effets de sens qui en résultent ont pour but d'effacer la borne inhérente au procès (voir Gosselin, 1996). L'imparfait dans son tour narratif donne pourtant l'impression d'être devenu perfectif (cf. Bres, 2005: 20).

Mais il est bien évident que cet IMP ne produit pas le même effet de sens qu'un PS avec lequel il alternerait dans ces contextes, laissant à ce dernier l'effet de vision globale<sup>12</sup>, nette et froide, sans plus, et se réservant l'expression du "gros plan", dans un mouvement au ralenti de notre caméra mentale. En effet, l'emploi de l'IMP produit un effet particulier: les situations ponctuelles du type de celles décrites en (4a')-(4b') semblent étirées et prolongées<sup>13</sup> à la manière des séquences ralenties dans un film. Ce sera cet IMP affectif dont les grammaires ne parlent pas toujours qui a pour effet de rendre la scène plus frappante.

<sup>11</sup> La notion d'orthonymie est empruntée à Chevalier et Delpart, 1995. Comme le note Patard (2007: 194, note 19), appliquée à l'emploi des temps verbaux, cette notion signifie donc qu'un tiroir est la forme attendue dans un co(n)texte donné.

<sup>12</sup> En effet, comme le rappelle Touratier (1996: 104): «la valeur propre du passé simple n'est pas véritablement de réduire à une sorte de point dépourvu de durée un événement passé, mais de le présenter comme un fait, c'est-à-dire comme un événement isolé et délimité dans sa globalité de fait objectif, ainsi que peut l'être une date dans un livre d'histoire».

<sup>13</sup> En effet, comme le note Sthioul (1998: 212), même lorsque l'action n'a en fait aucune durée, le locuteur la présente «comme étalée sous les yeux du lecteur», le procès est «dilaté» (Klum, 1961: 114).

### 3.4. Adverbes de quantification numérique

D'autres facteurs de perfectivité peuvent entrer en jeu, en particulier si l'événement est compris comme la somme d'une série d'événements dont chacun conserve potentiellement le caractère terminatif d'un procès discret<sup>14</sup>, d'où l'emploi d'adverbes numériques (du type *2 fois, 3 fois, plusieurs fois, etc.*) qui se rapportent uniquement à une itération contingente, factuelle, spécifiée. Cela signifie que l'événement a effectivement eu lieu et il n'y a donc pas moyen de le traiter comme étant en cours:

(5a) Une femme *se retourna* [/\**se retournait*] **deux fois**, sourit à Thérèse. (Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*, p. 182).

(5b) Au cours de cette seule journée, la tête redoutée *apparut* [/\**apparaissait*] **vingt-trois fois** sur le mur (...) (Aymé, cité par Jacquenod 1988: 204).

S'il est vrai que ces adverbes de quantification numérique (cf. *supra deux fois/vingt-trois fois*) ne peuvent se combiner ni avec le présent (?une femme **se retourne deux fois** (...)) ni avec le PS (?(...) la tête redoutée **apparut vingt-trois fois sur le mur**) pour donner lieu à une lecture habituelle, il est vrai aussi qu'il suffit d'ajouter une indication temporelle comme *par semaine* ou *par mois* pour que l'on ait un adverbe de fréquence similaire à *souvent, rarement, etc.*, qui autorise à ce moment-là une interprétation habituelle, parce qu'elle fournit une sorte de fréquence moyenne sur une certaine période (Mourelatos, 1978; Hoepelman et Rohrer, 1980): (5b') (...) la tête redoutée **apparaît/apparaissait vingt-trois par jour/par semaine/par mois**; cf. aussi "la femme de ménage **passait** chez eux trois fois **par semaine** pour laver (...)" (Céline, *ibid*, p. 252) ou "À heures précises, deux fois **par semaine**, il **déclenchait** des véritables orages magnétiques par-dessus la tête des mélancoliques rassemblés tout exprès dans une pièce bien close et bien noire" (Céline, *ibid*, p.415): en ajoutant une telle indication temporelle, on imperfectivise la pluralité occurrenceuse ici en jeu, ce qui autorise l'emploi du présent ou de l'IMP.

<sup>14</sup> Pour une description de la typologie tripartite des procès (en *discret-dense-compact*), voir Franckel et Paillard, 1991.

### 3.5. Cas de recatégorisation d'un procès de type non-transitionnel

Pour perfectiviser un procès de type non-transitionnel, on peut également procéder à une espèce de recatégorisation de ce procès, en recourant, entre autres, à des compléments suggérant l'écoulement dans le temps (ex. *le lendemain, quelques secondes plus tard* (5a)) ou la réalisation instantanée (*soudain, tout à coup, du coup* (5b)):

(6a) **quelques secondes plus tard**, Pierre *fut* sous le chapiteau (cité par Vetters, 1996: 116)

(6b) Dans la colonie argentine, elle *sut* se rendre **du coup** extrêmement populaire (Céline, *ibid*, p.80).

On remarquera que ce processus de recatégorisation du procès peut également avoir lieu en l'absence de tout adverbe:

(6c) Elle ne *sut* que répondre, (...) (Mauriac, *ibid*, p. 179);

(6d) Je *compris* que je ne devais plus tirer sur la ficelle (...) (Bourkhis, *ibid*, p. 83);

(6e) Considérés à distance ces temps du Tarapout ne *furent* en somme qu'une sorte d'escalade interdite et sournoise (Céline, *ibid*, p. 362).

Si l'on s'en tient à tous ces exemples, force est de constater que le PS appliqué à une phrase qui dénote un état rapproche celui-ci d'un événement télique qui annule la valeur préférentielle normalement induite par ce type de procès (à savoir une valeur aspectuelle imperfective) au profit d'une valeur opposée. Comme nous l'avons vu, les procès /compact/ sont en principe caractérisés par le fait qu'ils ne changent pas. Voilà pourquoi, nous lisons si souvent, surtout dans la grammaire traditionnelle, que les verbes d'état préfèrent l'aspect imperfectif tandis que les procès dynamiques préfèrent l'aspect perfectif. Or, comme nous venons de le voir, il peut arriver qu'il y ait quand même changement, et dans ce cas cette transition entre les deux états est considérée comme un événement perfectif<sup>15</sup> (et ponctuel), ce qui permet l'emploi du PS.

<sup>15</sup> On notera, toutefois, que dans certains cas, le PS ne qualifie pas l'intervalle dans sa globalité, mais qu'il a une valeur inchoative (cf. Guenther *et al.*, 1978), au sens où il focalise plutôt la transition entre deux états: cf. ex. *Thérèse leva les yeux et fut étonnée de sa figure dans la glace. Thérèse fut étonnée* (à la place de "fut étonnée" on pourrait très bien avoir "s'étonna").

Ici encore, il faut admettre que toutes sortes d'éléments perfectivisants (cf. p. ex. groupes prépositionnels dans (6a) ou (6b)) recatégorisent l'ensemble de la phrase, qui transmet son trait [+transitionnel] ou [+télique] au groupe verbal. On remarquera que le mode de procès non-transitionnel d'un verbe comme *savoir* par exemple peut être confirmé par l'imperfectivité de l'IMP (cf. *infra* (7a)) ou bien neutralisé par le PS perfectif (cf (7b)):

(7a) Ma mère *savait* que nous viendrions (= elle était au courant: état, circonstances).

(7b) Ma mère *sut* que nous viendrions (= *apprit*: fait nouveau, événement).

(exs de De Both-Diez, 1985: 8)

En se combinant avec l'IMP, le verbe *savoir* exprime son sens primaire (cf., *supra* (7a)), mais il n'a plus le même sens lorsqu'il est conjugué au PS, car il devient perfectif en présence de cette forme temporelle perfective. Cet autre sens s'accorde avec cette nouvelle valeur aspectuelle: *il sut que ... = il apprit que*. Le mode de procès (ou **aspect lexical**) semble donc se trouver sous la dépendance de l'**aspect morphologique** (dit aussi **aspect grammatical** ou **aspect flexionnel**), car, comme le montre Martin (1971: 78), «l'information aspectuelle véhiculée par la désinence est capable de changer à tel point le contenu aspectif du lexème qu'il peut en être quasiment inversé».

C'est cette "réciprocité" entre l'aspect et ce que nous appelons ici le type de procès qui permet de rendre compte de certaines agrammaticalités, telles que:

(8a) L'enfant *se noyait* quand son père lui *tendit* une perche.

(8b) \*L'enfant *se noya/s'est noyé* quand son père lui *tendit/a tendu* une perche<sup>16</sup>

Comme le montrent les exemples ci-dessus, l'interaction entre aspect et types de procès peut également entraîner des faux-sens, des contre-sens, ou même des non-sens. Le non-sens contenu en (8b) tient au fait que le PS (tout comme le PC) implique à la fois la borne initiale et

<sup>16</sup> En revanche, l'énoncé *L'enfant se noya/s'est noyé au moment même où son père lui tendait une perche* est tout à fait naturel, car il établit une relation de coïncidence entre les deux événements.

la borne finale du procès. Aucun événement ne peut donc venir l'interrompre. En (8a), l'événement "*il se noyer*" ne s'est pas entièrement réalisé puisque notre connaissance du monde nous dit que "se noyer" implique la mort de la personne en question. Or, le contexte montre que celle-ci est saine et sauve. Il faut donc employer l'IMP.

Dans (8b) la noyade a effectivement eu lieu, d'où le non-sens. Ces deux exemples démontrent suffisamment que la différence entre le PC, le PS et l'IMP est linguistiquement pertinente. Si *il se noyait* n'est pas la même chose que *il se noya* ou *il s'est noyé* —du fait de l'impossibilité de dire \**Il se noya/s'est noyé mais il ne se noyait pas* (alors qu'il est possible de dire *Il se noyait, mais il ne s'est pas noyé*) ou du fait de l'impossibilité de dire \**Il se noya/s'est noyé, mais on l'a sauvé* (alors qu'on peut dire *Il se noyait, mais on l'a sauvé*) —, et si par ailleurs *il se noyait* et *il se noya/s'est noyé* se rapportent tous les trois à la même tranche temporelle (le passé), on est obligé de conclure qu'entre les trois formes il y a une différence autre que temporelle.

#### 4. Éléments co(n)textuels imperfectivisants

Mais on peut distinguer également, en français, toutes sortes de marqueurs imperfectivisants; nous n'en citerons ici que quelques-uns. De prime abord, il est tentant de rendre compte de l'emploi habituel bien connu de l'IMP en faisant de ce dernier le symétrique dans le passé du présent (cf. Martin, 1971: 89 et suiv.; Brunot, 1922: 773-778; Wagner & Pinchon, 1962: 361-365).

##### 4.1. Répartition trame/arrière-plan

Comme il a été souligné ci-dessus, cette valeur de "présent actuel translaté" est codée en français par une forme d'IMP:

(9) Nous étions [/\*fûmes] à l'étude quand le proviseur entra [/\*entraint]  
(Flaubert, ex. cité par Vetters, 1993: 26)

Cet exemple illustre, on le rappelle, le schéma d'incidence (d'après Pollak, 1976): pendant un événement à l'IMP (qui sert de décor ou d'arrière-plan ainsi que le définit Weinrich, 1973) un événement (de "premier plan")

au PS survient<sup>17</sup>. La valeur aspectuelle sous-jacente à ce type d'énoncé est, on l'a vu, imperfective. Ainsi, le procès à l'imparfait *étions à l'étude* sert d'arrière-plan à l'avancée du récit portée par le passé simple [*entra*].

#### 4.2. Subordonnées temporelles introduites par *pendant que*

On pourrait en dire de même de *pendant que* qui introduit une subordonnée temporelle appartenant très souvent (mais non obligatoirement) à l'arrière-plan ou au décor:

(10a) Elle remonta à sa chambre, et **pendant que** je l'*embrassais* [*/\*embrassai*], elle dit: (...). (Nerval, ex. cité par Vetters, 1993: 15);

(10b) **Pendant qu'**elle *était* [*/\*fut*] dans sa chambre, le médecin arriva. (Maurois, ex. cité par Togeby, 1982:371)

ou bien encore:

(10c) Voilà que **pendant qu'**on *se parlait* [*/\*parla*] bien agréablement (...), survint l'entracte. (Céline, *ibid*, p. 354).

Comme le souligne Leeman (2003: 27), *pendant que* suppose une certaine durée accomplie mais non la saisie de la totalité de l'accomplissement. On comprend alors pourquoi cette conjonction est, à l'instar des conjonctions *tandis que*, *alors que* ou *depuis que*, incompatible avec

<sup>17</sup> Le phénomène aspectuel du schéma d'incidence qui explique l'emploi de l'IMP et du PS dans l'ex. (9) ci-dessus a été traduit, en effet, par l'opposition décor (arrière-plan)/changement (premier plan) qui entre dans la description prototypique du PS et de l'IMP. Mais comme nous l'avons souligné ci-dessus (en recourant à un ex. de Molendijk (1990: 12) — (a) *Japerçus une leur multicolore qui, brusquement, traversait le ciel*— l'IMP (*traversait*) se trouve clairement au premier plan. Parallèlement, on constate que le PS n'indique pas toujours qu'il y a changement. Il peut saisir dans leur globalité des états permanents pour une période très longue sans envisager de changement: ex. (b) *Louis XIV fut roi de 1643 à 1715*. Cet ex. est également possible avec l'IMP *était*: (c) *Louis XIV était roi (quand il épousa Marie-Thérèse)* (ex. (b) et (c) de Beck-Busse, 1990: 19). Le choix entre PS et IMP dépend de ce que l'on veut exprimer: le PS *fut* caractérise le règne de Louis XIV dans son ensemble (on décrit la situation à partir d'un moment postérieur au règne de Louis XIV); l'IMP *était* décrit un moment particulier de son règne (on emploie son règne comme décor sur le fond duquel un événement se produit (*quand il épousa Marie-Thérèse*) et donc comme étant en cours au moment où celui-ci se produit. D'autre part, il reste à montrer qu'arrière-plan et perfectivité ne s'excluent pas, ce qu'on voit aussi dans les deux exs suivants: (d) *Une légère brume flotta sur Capri pendant que dura cette histoire* (Peyrefitte, ex. cité par Togeby, 1982: 371); (e) *En 1882, il s'installa dans la ville même où Charles Martel arrêta/arrêtait les Arabes. Il y rencontra son épouse future*. (Molendijk, 1990: 251), où le PS *arrêta* y est employé dans une subordonnée relative restrictive, un contexte typique d'arrière-plan.

le PS<sup>18</sup>, comme en témoigne l'inacceptabilité des formes [/\**embrassai*], [/\**fut*] et [/\**parla*] dans les exemples (10a)-(10c) donnés ci-dessus. Dans ces trois exemples, *pendant que* impose, en effet, une lecture imperfective. Cette linguiste (*op. cit.*) s'empresse d'ajouter qu'il suffit de passer de *pendant que* à *pendant tout le temps que* ou seulement *tout le temps que* pour que le PS redevienne possible:

(11a) *Pendant tout le temps qu'il demeura* à la cour de Dresde, Louis de Silvestre se fit estimer autant par ses talents, que par sa personnalité et il se fit des amis distingués.

(11b) *Tout le temps que dura* les rencontres, Édouard I<sup>er</sup> et son armée restèrent à proximité en cas de troubles<sup>19</sup>.

Comme on peut le constater, le PS est compatible avec ces conjonctions qui supposent la mise en simultanéité durative des deux événements, dès lors que ces derniers sont mis en relation dans leur globalité.

Ces brèves considérations à propos de L'IMP sont à même d'expliquer pourquoi ce dernier ne se combine pas, sauf dans une acception habituelle, avec *pendant*<sup>20</sup> ou avec des locutions temporelles du type de *3h à 5h* (cf. (11c) ?*Paul dansait pendant deux heures*; (11d) ?*Paul dansait de 3h à 5h*), et pourquoi il refuse, lecture habituelle toujours exceptée, les adverbes de quantification numérique<sup>21</sup> (cf. \**Paul dansait trois/plusieurs fois*): dans les deux cas, l'exigence de situation imperfective (inachevée) qui le caractérise se trouve contredite.

A titre d'illustration immédiate, prenons le célèbre exemple tiré de Marcel Proust:

<sup>18</sup> On trouve pourtant des exemples avec le PS: (a) son mari la plaignit **pendant** qu'elle vécut et la regretta longtemps après sa mort; (b) une légère brume flotta sur Capri **pendant que** dura cette histoire. Comme le note Vetters (1996: 122) à qui nous empruntons ces exemples, le narrateur a fait appel au PS car il a préféré mettre l'accent sur la globalité au lieu d'insister sur le fait que l'événement décrit par la subordonnée est en cours au moment où l'événement décrit par la principale se produit. En (a), on voit, par exemple, que c'est la mort de la femme qui permet de saisir sa vie dans sa globalité.

<sup>19</sup> - Les exemples (11a)-(11b) proviennent de l'encyclopédie *wikipédia*, disponible sur Internet.

<sup>20</sup> Lire la note (32).

<sup>21</sup> L'IMP n'est pas, comme on le dit parfois trop sommairement, le temps de la durée mais de l'action envisagée en dehors de son commencement et de sa fin. C'est pourquoi il ne peut jamais s'employer avec l'indication numérique de la durée, car si la durée peut être mesurée, c'est qu'elle est révolue. Dès lors, on peut dire: *Il habitait Paris pendant la guerre*, mais non: *Il habitait Paris pendant dix ans*.

(12a) *Longtemps, je me suis couché* de bonne heure. Parfois, à peine la bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire: "je m'endors". (Proust, *Du côté de chez Swann*, p. 1).

Le PC, qui ouvre le roman, exprime ici une suite habituelle d'événements identiques qui se situent dans une longue durée. Cet exemple indique bien que le PC dans un récit est tout à fait compatible avec la durée.

Remarquons, d'ailleurs, que l'on n'a pas une libre combinatoire entre les imparfaits, passés simples (ou passés composés) et les adverbes comme *longtemps*, *pendant longtemps* et *depuis longtemps*:

(12b) *Pendant longtemps (/longtemps)*, je me couchai/je me suis couché de bonne heure.

(12c) *Pendant longtemps (/longtemps)*, ?je m'étais couché de bonne heure.

(12d) *Pendant longtemps (/longtemps)*, il se coucha/s'est couché [/\*se couchait] de bonne heure.

(13) *Depuis longtemps*, il se couchait [/\*se coucha/\*s'est couché] de bonne heure.

Dans un énoncé comme (12a) *pendant longtemps (/longtemps)*, je me suis couché de bonne heure, que l'on peut paraphraser par (12a') *Pendant longtemps, j'ai eu l'habitude de me coucher de bonne heure*, l'adverbe de référence temporelle *pendant longtemps* fonctionne comme un adverbe inclusif. *Longtemps* correspond ici à *pendant longtemps* et ne fonctionne pas comme indicateur de l'habitualité, mais comme simple marqueur de la durée de la fréquence (d'où la glose proposée ci-dessus: cf. (12a')).

La preuve en est fournie par la difficulté de trouver l'IMP dans (12c) et (12d). Il semble, en effet, que ces compléments ne se contentent pas de la forme imperfective de l'IMP, mais exigent la forme perfective du PS. Si ce dernier peut contenir une idée de durée, celle-ci est indécomposable et ses limites en sont implicitement ou explicitement connues. Mais dire que les limites sont toujours impliquées dans la perfectivité ne signifie pas, on l'a vu, que le PS implique le résultat du procès mais seulement qu'il en donne une vue globale (Vet, 1980: 80). La preuve en est apportée par la combinaison possible avec *pendant (longtemps)* qui sai-

sit l'événement dans sa globalité<sup>22</sup>: cf. *supra* exemples (12b) et (12d), ou bien (14) elle *regarda longtemps* la goutte de porto au fond du verre de Bernard (Mauriac, *ibid*, p.182) ou bien encore l'exemple classique (15) il *plut* [*\*pleuvait*] *pendant* quarante jours (cf. Culioli, 1980: 187).

#### 4.3. Le circonstant temporel *depuis* + *durée*

En revanche, *depuis longtemps* construit un intervalle continu qui contient sa borne gauche de début, ce qui implique un début, c'est-à-dire une première occurrence d'un événement qui appartient à une classe ouverte (à droite) d'événements habituels. Lorsque *depuis* introduit une durée (ex. *depuis longtemps*, *depuis deux jours*) ou une datation déictique (ex. *depuis mardi*), le premier point est, d'une façon ou d'une autre, construit rétroactivement à partir de  $T_0$ , ce qui entraîne une incompatibilité avec le mode de fonctionnement du PS (cf. *infra*, exs (16a)-(18a)):

(16a) \**depuis longtemps*, je *finis*

(17a) \*Luc, je ne le *vis* pas *depuis mardi/depuis deux jours*

(18a) \*Il *plut depuis deux jours* (à comparer avec l'ex. (15) ci-dessus où l'on peut avoir (disons même, on *doit* avoir): Il *plut pendant* quarante jours)

Doit-on en conclure que ces adverbes n'ont une fonction référentielle que lorsqu'ils s'accompagnent du présent<sup>23</sup> ou du passé composé? Observons les exemples suivants:

<sup>22</sup> Toutefois, il est intéressant de comparer les exemples (12b)-(12d) ci-dessus à l'exemple suivant, où la combinaison de l'IMP et un complément perfectif (cf. *infra pendant tout ce temps*) est possible: (a) *Pendant un siècle, des hommes comme Hudson observèrent Vénus, sans pouvoir interpréter les phénomènes bizarres qu'ils enregistrent. Pendant tout ce temps, les Vénusiens se préparaient/?préparèrent* (ex. cité par Vetters, 1993: 16). Molendijk suggère que la présence du complément perfectif *pendant tout ce temps* montre que l'IMP *se préparaient* n'est pas imperfectif mais perfectif. Toutefois, la différence d'acceptabilité entre (12b)-(12d) et (a) surprend. En théorie, le PS et l'IMP devraient tous deux être possibles dans (a): l'un parce que le complément de temps indique que l'événement est saisi dans sa globalité, l'autre parce que ce même complément fournit une référence temporelle. Ce qui rend le PS mal approprié dans ce contexte est le fait que, vu le lien étroit entre PS et nouvelle référence, son emploi suggère l'introduction d'un nouveau point de référence (cf. Kamp & Rohrer, 1983) alors que *pendant tout ce temps* n'est pas un nouvel intervalle, mais la reprise anaphorique de *pendant un siècle* qui est l'espace de temps dans lequel l'événement au PS *observèrent* se situe.

<sup>23</sup> - Il n'est pas sans intérêt de souligner que l'emploi du présent ne convient pas à toutes les constructions du type P depuis Q: il est susceptible de recevoir une diversité de significations selon les

- (16b) \***depuis longtemps**, j'*ai fini*  
 (17b) Luc, je l'*ai vu* deux fois **depuis mardi**  
 (17c) ?Luc, je l'*ai vu* deux fois **depuis trois jours**  
 (17c') Luc, je **ne l'*ai vu que*** deux fois en trois jours  
 (18b) ?il *a plu* **depuis deux jours**  
 (18c) il *pleut* **depuis deux jours**

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'interaction de *depuis* avec des verbes au PC ou au présent engendre une organisation complexe de contraintes dont nous nous proposons de dégager les principes essentiels. On remarquera, tout d'abord, que l'insertion d'une durée du type *longtemps* (ou *peu de temps*) rend très difficile l'antéposition de *depuis*. Il suffit de comparer par exemple *J'ai fini depuis longtemps* et l'ex. (16b) ci-dessus qui n'est possible qu'au prix de fortes contraintes intonatives (insistance marquée sur *depuis longtemps*) impliquant en fait une véritable inversion de la thématisation.

Une différence d'attestabilité plus ténue peut être ressentie entre (17b), éventuellement perçu comme un peu plus naturel que (17c) (auquel on préférera, de toute façon, (17c')). Notons, en effet, qu'en (17c) —où *depuis (trois jours)* introduit une durée —, c'est  $T_0$  qui est fixé comme point de référence stabilisé à partir duquel se construit rétroactivement la localisation du premier point marqué par *depuis (trois jours)*. La sous-classe est alors plus fortement délimitée que dans le cas d'une datation (cf. *depuis mardi* en (17b)), dans lequel le premier point est construit directement (même si une relation déictique ancre en dernier ressort ce premier point à  $T_0$ ). En l'absence de marqueurs supplémentaires du type *ne ... que* (cf. (17b')), signalant explicitement le traitement exhaustif de la sous-classe de t délimitée par *depuis*, l'exigence d'exhaustivité paraît donc moins contraignante dans le cas où

types de procès avec lesquels il entre en co-occurrence. Contrairement aux procès à bornes séparables (cf., *supra*, ex. (18c)), les procès à bornes confondues entrent difficilement dans la construction P depuis Q au présent, sauf dans le cas d'une situation itérative ou habituelle (p. ex. (1a) *il disparaît sans cesse depuis ce matin*). Il semble donc que le présent prenne une valeur aspectuelle différente en fonction des types de procès en jeu: durative avec les procès à bornes séparables, itérative avec les procès à bornes confondues. En revanche, ces derniers entrent sans difficulté dans la construction P depuis Q au PC, *indépendamment* de la valeur ponctuelle ou durative de Q. Dans ce cas, la durée exprimée par *depuis* ne porte pas sur le procès puisqu'il s'agit d'un procès à bornes confondues, donc sans caractère duratif, mais sur son résultat qui dure jusqu'au moment de l'énonciation  $T_0$  ((1b) *il a disparu depuis hier matin* ou (1c) *il est parti depuis deux jours*)).

*depuis* introduit une datation que dans celui où il introduit une durée, impliquant une délimitation dont  $T_0$  constitue alors le dernier point (Franckel, 1989: 189). Mais ce qui importe ici plus particulièrement c'est l'incompatibilité du PS avec cette introduction par *depuis* d'une datation ou d'une durée.

En observant, finalement, les exemples (18b) et (18c), nous constatons que le présent et le PC entraîne des contraintes différenciées: c'est ainsi par exemple que (18c) *Il pleut depuis deux jours* est nettement plus naturel que (18b) *Il a plu depuis deux jours* (ou (7j<sup>m</sup>) *Depuis deux jours, il a plu*). Si l'une des constantes du fonctionnement de *depuis* tient à ce qu'il confère un statut à l'ensemble de la sous-classe qu'il délimite (cf. Franckel, 1989: 189-205) — du coup, *depuis* entraîne une opération de "raboutage" (terme suggéré par Culioli), i.e. un traitement *point par point* de cette sous-classe— on ne s'étonnera pas d'observer un effet immédiat de cette première contrainte à travers le caractère problématique d'énoncés comme (18b): ce dernier devient toutefois acceptable si on ajoute soit des marqueurs intonatifs — *ce qu'il a pu pleuvoir, depuis deux jours!* (à la forme exclamative, cet énoncé est interprétable comme marquant la haute intensité de la pluie)—, soit des marqueurs du type *sans arrêt, ne pas cesser de Venf* qui ramènent la localisation de P dans la zone délimitée par *depuis* — *depuis deux jours, il a plu sans arrêt; depuis deux jours, il n'a pas cessé de pleuvoir*.

Avec un imparfait, *depuis* se comporte plutôt comme un anaphorique, nécessitant, par conséquent, une spécification de  $T_3$  dans un énoncé antérieur:

- (19) **depuis vingt ans** qu'elle vivait là, jamais elle n'*avait ouvert* ses fenêtres,  
(...) (Céline, *ibid.*, p. 253).
- (20) **depuis vingt ans** au moins, il me *poursuivait* ce désir (*id.*, *ibid.*, p. 470)
- (21) **depuis un mois**, il ne *travaillait* plus (ex. de Borillo, 1983: 113)

Dans toutes ces constructions à l'IMP, *depuis* ne définit plus l'intervalle temporel en fonction de  $T_0$ , mais en fonction du point de référence par rapport auquel le récit situe les faits.

#### 4.4. Du côté de l'itération et de l'habitualité

Il est à noter, par ailleurs, que les notions d'*itérativité*, de *fréquence*, d'*habitualité*, etc, n'ont pas tout à fait la même origine selon le temps de la phrase. L'hypothèse qui nous semble la plus satisfaisante est que l'habitualité par exemple s'établit plus facilement avec les temps présent et IMP qu'avec les PS et PC (cf. p. ex. Ducrot, 1979; Dupont, 1986). On peut certes admettre l'idée que l'habitualité se combine avec tous les temps grammaticaux et assigne par conséquent l'opérateur habituel (*hab*)<sup>24</sup> non seulement à *Pierre lisait le journal tous les jours*, mais aussi, comme le fait Nef (1986: 184) qui propose ces exemples, à *Pierre lut le journal tous les jours* et *Pierre a lu le journal tous les jours*, la différence entre les trois énoncés se faisant par un second opérateur aspectuel (respectivement *imperfectif*, *perfectif* et *parfait*).

On observera toutefois que le passage de l'IMP aux deux autres temps grammaticaux du passé s'accompagne d'une perte de la généralité, définitoire des phrases habituelles<sup>25</sup> telles que Kleiber (1987) les a

<sup>24</sup> Cf. Nef (1986: 182) pour qui "hab  $\mu$  signifie que le locuteur de  $\mu$  présente l'événement exprimé par  $\mu$  comme répété et exprimant une propriété de l'individu auquel l'événement est attribué".

<sup>25</sup> Pour Kleiber (1987: 112), les phrases habituelles se rangent du côté des phrases vraies pour un intervalle (durée), telles que *Max a joué au tennis tous les dimanches de mai à août*, *Paul est allé à l'école à pied tous les jours du mois dernier*, etc., et s'opposent à celles qui sont vraies à un intervalle (ponctuel) comme *Paul mourut à 3 heures* et à celles qui sont vraies dans un intervalle (inclusion) comme *Paul a construit une maison en 1985*. Comme le remarque, à juste titre, ce linguiste (*ibid.*, p. 206) qui lie la durée à l'habitualité, celle-ci "n'est qu'une fréquence présentée comme vraie à tout moment de l'intervalle auquel elle s'applique. Bref, il s'agit d'une fréquence rendue stativale et non d'un événement changé en état". En effet, pour cet auteur (*ibid.*, p. 116), si les habituelles sont des phrases vraies pour un intervalle, elles ne peuvent être que des phrases fréquentatives et non simplement des itératives. Au contraire d'une phrase itérative (ex: (a) *Paul est allé 10 fois/plusieurs fois à l'école à pied, le mois dernier*) qui présente une situation comme étant vérifiée à deux, trois ... plusieurs reprises à l'intérieur d'un intervalle temporel, une phrase fréquentative (ex: (b) *Paul est allé quelquefois/souvent à l'école à pied, le mois dernier*) présente l'itération comme s'étendant sur tout l'intervalle temporel. L'adverbe temporel *le mois dernier*, d'inclusif dans (a), devient ainsi adverbe duratif dans (b). Le caractère inclusif des itératives ne s'accompagne, en effet, d'aucune contrainte sur la façon dont se répartit la pluralité occurrence dans l'intervalle: que Paul ait été 10 fois en un jour du mois dernier à l'école à pied, ou au début de l'intervalle, importe peu pour la vérité de l'énoncé (a). Au contraire, la durée de la situation décrite par la phrase habituelle occupe, tout comme dans les phrases fréquentatives, tout l'intervalle temporel qui sert de point de référence. Ainsi dans *dans sa jeunesse, Paul allait à l'école à pied*, le point de référence que constitue l'adverbe temporel *dans sa jeunesse* découpe un intervalle qui coïncide avec la durée de la situation *aller à l'école à pied* pour Paul. Le fait que l'intervalle pour lequel vaut l'habitualité présentée soit en même temps l'intervalle de référence exclut évidemment la possibilité d'avoir deux adverbes temporels différents, dont l'un spécifierait la longueur de l'intervalle pour lequel vaut la situation habituelle et l'autre indiquerait le point de

définies. Les schémas simplifiés de Nef (1986: 184) ne doivent pas tromper: les trois énoncés ne se différencient pas seulement par l'opposition aspectuelle *perfectif/imperfectif/parfait*. Les énoncés au PC et au PS ne permettent en effet guère les inférences contrefactuelles de l'énoncé à l'imparfait: ils rapportent uniquement une fréquence contingente, factuelle (comme celle évoquée ci-dessus à propos des exemples (5a) et (5b)). En substituant à l'IMP de (22a) le PC, on fait disparaître en même temps le sens habituel inhérent à l'énoncé suivant:

(22a) *L'année dernière*, Paul *allait* au cinéma (ex. de Ducrot, 1979: 18)

(22b) *L'année dernière*, Paul *est allé* au cinéma

L'énoncé (25b) semble perdre, en effet, le caractère non contingent et l'aspect de phrase vraie à tout moment de l'intervalle. L'explication de la valeur aspectuelle de l'énoncé (22b) n'est donc pas identique à celle de (22a).

#### 4.4.1. Longueur de l'intervalle et situation dénotée

La différence se situe au niveau de l'intervalle de référence (*l'année dernière*). Celui-ci est ouvert dans (22b) à l'opposition duratif/inclusif, alors que dans (22a), il est nécessairement duratif à cause de l'IMP. Une lecture itérative de (22b) peut certes s'appuyer sur la norme sociale qui donne une fréquence plus élevée (une fois par semaine?), mais une interprétation non itérative n'est pas exclue<sup>26</sup> (Kleiber, 1987: 166): en effet théori-

référence. Ceci explique que l'on ne trouve pas de correspondant habituel à une phrase comme *L'année dernière, Paul allait à l'école à pied pendant deux mois*, où une situation vraie pour un intervalle (*aller à l'école à pied pendant deux mois*) est incluse dans l'intervalle découpé par *l'année dernière*.

<sup>26</sup> En revanche, un exemple du type (a) *Paul est allé à l'école à pied l'année dernière* semble requérir une lecture plurielle (fréquentative). En effet, comme le note Kleiber (1987: 165), si cet énoncé ne semble pas pleinement adéquat pour renvoyer à une occurrence d'*aller à l'école à pied* placée dans l'intervalle d'une année, c'est parce que l'existence dans un an d'autres sous-intervalles «scolaires» possibles (c'est-à-dire des moments où on va à l'école) fait que la période d'un an paraît être un intervalle de repérage inclusif inadéquat. Si l'on rétrécit la période de référence choisie ((b) *Paul est allé à l'école à pied le mois dernier*), le problème est plus complexe, car (b) est susceptible de deux interprétations possibles de l'adverbe *le mois dernier*. Si celui-ci apparaît comme inclusif, nous n'avons pas affaire à une pluralité d'occurrences (*il y a eu le mois dernier une situation où Paul est allé à l'école à pied*). S'il est pris comme duratif, nous sommes en présence d'une itération qui apparaît comme fréquentative parce qu'elle vaut pour toute la période de référence donnée (*le mois dernier, quand il fallait à l'école, Paul est allé à l'école à pied*). Tout comme en (a), la lecture

quement, l'énoncé (22b) devrait pouvoir être lu comme (22b') : *l'année dernière, Paul est enfin allé au cinéma* (c'est dans de tels énoncés que l'on peut apprécier l'utilité du numéral *une fois*: (22b)) *l'année dernière, Paul est allé une fois au cinéma*) car l'on sait que l'occurrence d'*aller au cinéma* pour une personne ne se situe pas dans un intervalle fixe. Certains y vont une fois (ou même plus) par jour, d'autres une fois par semaine, d'autres encore une fois par mois ou par an seulement, d'autres enfin pas du tout. On a par là-même aussi bien *hier, Paul est allé au cinéma* que *le mois dernier* ou *l'année dernière, Paul est allé au cinéma* pour exprimer une occurrence de Paul allant au cinéma.

L'énoncé (22a) –à l'IMP– induit, au contraire, un effet itératif qui est donné directement comme fréquence puisqu'il s'agit d'une itération vraie pour toute la période de référence donnée (*l'année dernière*)<sup>27</sup>. Cette itération<sup>28</sup> n'a pas, on l'a vu, les mêmes attributs ni la même systématité dans l'énoncé (22b) –au PC–. Ducrot (1979: 18-19) a remarquablement analysé cet effet à propos de l'IMP. Voici ce qu'il écrit sur le sens itératif d'un énoncé comme (22a): "Si nous avons tendance à lire (22a) comme itératif, c'est parce que nous hésitons à caractériser l'année entière de Paul par le fait qu'il est allé une fois, en tout et pour tout, au cinéma. Remplaçons *allait au cinéma* par *se mariait*: la lecture répétitive perd alors toute nécessité, même si on pense que l'on peut se marier plusieurs fois par an". Autrement dit, dans des énoncés comme (22a) ou comme (23) *à cette époque, Paul prenait [/\*prit] son café avec moi* (où l'on a affaire, contrairement aux exs. (5a) et (5b) mentionnés ci-dessus, à une pluralité occurrenceuse non spécifiée, saisie de l'intérieur), le sens habituel naît du sentiment qu'un seul événement d'*aller au cinéma* ou *prendre son café* ne peut pertinemment se dérouler durant tout l'intervalle de référence *l'année dernière* ou *à cette époque*. Il est clair que ce sont des éléments pragmatiques, plus particulièrement les connaissances encyclopédiques du destinataire sur les situations dénotées, qui jouent un rôle très important dans le choix entre l'interprétation dura-

durative paraît plus naturelle que la lecture inclusive en (b). En effet, si l'on entend renvoyer à une situation unique, le numéral *une fois* paraît plus approprié (*Paul est allé une fois à l'école à pied, le mois dernier*), comme on a déjà eu l'occasion de le signaler à propos de l'exemple (22b').

<sup>27</sup> Lire la note (26).

<sup>28</sup> On notera, tout de même, que l'exemple (22a) peut également renvoyer à la lecture de «procès unique», si l'on l'inscrit dans un contexte particulier du type: (22a') *l'année dernière, Jean allait au cinéma quand je l'ai croisé*.

tive ou inclusive de l'intervalle temporel qui sert de cadre de référence à ces situations.

#### 4.4.2. Adverbes de fréquence

Précisons, tout de même, que la discordance entre un événement ponctuel (du type *partir, tomber*) et un intervalle temporel sensiblement plus long (ex.: *à cette époque, quand il était jeune, etc.*) ne suffit pas toujours à elle seule pour permettre une itération présentée sous forme de fréquence<sup>29</sup> (cf. *infra* (24a)). Dans ce cas, il faut suppléer des adverbes (cf. *infra* (24b)) que les linguistes réunissent sous l'étiquette d'*adverbes de quantification temporelle* (Lewis, 1975) ou d'*adverbes de fréquence* (Rohrer, 1980) comme *souvent, rarement, toujours, quelquefois, généralement, habituellement, une fois par semaine, etc.*

(24a) \*à cette époque, Pierre tombait

(24b) à cette époque, Pierre tombait souvent

Remarquons que lorsque ces adverbes de fréquence (*souvent, toujours, etc.*) indiquant une itération non spécifiée apparaissent en même temps que les compléments perfectivisants (*de 3h à 5h, du matin jusqu'au soir*) décrits ci-dessus, l'interprétation est qu'un événement perfectif s'est

<sup>29</sup> Une interprétation singulative devient, en effet, possible si l'événement décrit est suffisamment important (ex.: *à cette époque, Colomb découvrit l'Amérique*). Précisons, tout de même, qu'avec les phrases fréquentatives, on observe une interaction entre la longueur de l'intervalle et le type d'événement dénoté. Aussi n'est-il pas étonnant qu'en substituant à l'adverbe temporel duratif *le mois dernier* de l'énoncé (a) *Paul est allé souvent à l'école à pied, le mois dernier* un adverbe renvoyant à une période d'une journée seulement, on obtienne un énoncé jugé peu naturel, parce que la dimension de l'intervalle n'est pas estimée être assez longue, eu égard à nos connaissances sur le prédicat concerné, pour permettre d'établir une fréquence: (b) *?Paul est allé souvent à l'école à pied, hier*. Un prédicat comme *tousser*, par contre, dans la même situation temporelle fait parfaitement l'affaire, parce que nous savons que l'événement qu'il dénote peut avoir lieu un nombre de fois suffisamment grand en une journée pour que cet espace temporel puisse servir de cadre de référence fréquentielle: (c) *Paul a souvent toussé hier*. Ainsi, l'intervalle *hier* peut déclencher une "pluralité occurrenceielle présentée comme une fréquence" pour *tousser*, mais pas pour *aller à l'école à pied*, ce que rend tangible le contraste d'acceptabilité entre (b) et (c). On notera que pour les phrases itératives du type ((5a) ou (5b) présentées ci-dessus, il n'y a, au contraire, aucune relation entre la longueur de l'intervalle, le type de situation dénotée et le nombre d'occurrences asserté. Le changement d'intervalle n'a aucune répercussion sur l'itération (Kleiber, 1987: 117): celle-ci reste valide quelle que soit la période de référence inclusive choisie: ex. *Paul est allé dix fois à l'école à pied, hier/le mois dernier/le trimestre dernier/l'année dernière/dans sa vie*.

produit un nombre indéfini de fois de sorte que l'ensemble est interprété comme étant imperfectif:

(25c) à cette époque, Pierre *étudiait* [/\**étudia*] toujours de 8h à 10h.

Comme le remarque, à juste titre, Patard (2007: 304), les procès fréquentatifs constituent une demande cotextuelle favorable à l'IMP, mais rien n'interdit de représenter globalement un procès fréquentatif, comme le fait le PS. En guise d'illustration, voici un exemple que nous avons emprunté à cette linguiste:

(26) Même, **jusqu'au départ de la compagnie**, elle *alla souvent* les voir jouer, les applaudissant à propos, comme quelqu'un qui s'y connaissait. (Gautier, *Le Capitaine Fracasse*)

Évidemment, comme le précise Patard (*op., cit*), l'emploi du PS avec les procès fréquentatifs est nettement plus contraint qu'avec l'IMP, car le PS impose une délimitation au procès fréquentatif qui par définition s'étend sur une durée indéterminée, d'où le fait qu'il soit plus rare. En (26), c'est le circonstant *jusqu'au départ de la compagnie* qui impose une borne finale au procès fréquentatif *aller* souvent.

Comme le note également Patard (2007: 321), il est intéressant de voir que la présence de l'adverbe fréquentatif *régulièrement* dans l'exemple qui suit suffit à elle seule à remettre en cause la demande perfective de globalité provenant du circonstant *en deux ans*:

(27) on a vu **régulièrement** le volume du récif qui *était multiplié* par trois **en deux ans**.

En effet, sous l'effet d'un seul élément co(n)textuel demandeur d'imperfectivité (dans ce cas, il s'agit de: *régulièrement*), le procès *être multiplié*, borné par le circonstant *en deux ans*, acquiert une valeur fréquentative. Du coup, l'acte d'*être multiplié* n'est plus délimité dans le temps par l'adverbial *en deux ans* et accepte donc d'être saisi par une forme imperfective. La demande de perfectivité d'un circonstant peut donc disparaître au profit d'une demande d'imperfectivité émanant d'un autre élément du co(n)texte.

## 5. Effets de sens de *déjà* et *encore* dans leur mise en relation avec des verbes à l'IMP et au PS

Dans les lignes qui suivent, nous étudions brièvement comment la combinaison des adverbes *déjà* ou *encore* avec différents temps verbaux influence l'interprétation aspectuelle des énoncés. En effet, ces adverbes possèdent en français moderne un éventail particulièrement large d'emplois plus ou moins différents<sup>30</sup>. Il s'agit notamment de deux emplois aspectuels, continuatif et itératif.

### 5.1. L'adverbe *déjà*

On notera, tout d'abord, que l'une des fonctions de l'adverbe *déjà* est de permettre l'emploi de l'IMP dans des contextes qui, en son absence, seraient perfectifs. Comparons:

(28a) Mais **dès** qu'elle fut étendue près de lui, il *se rapprocha*

et

(28b) Mais **dès** qu'elle fut étendue près de lui, **déjà** il *se rapprochait* (Mauriac, *ibid.*, p. 62).

En effet, comme le souligne Veters (1996: 124) à qui nous empruntons les exemples (28a) et (28b), le marqueur *dès que* ne relie (presque) jamais un PS et un IMP. C'est pourquoi, on trouve deux PS dans l'exemple (29a). Mais il est intéressant de constater qu'il est possible d'imperfectiviser le deuxième événement («il *se rapprocha*» en (28a) → «**déjà** il *se rapprochait*» en (28b)) en ajoutant, comme le fait Mauriac, l'adverbe *déjà*. Cet emploi ne signifie pas pourtant que *déjà* soit un indice fiable de l'imperfectivité. Comme le remarquent à juste titre Hoepelman et Rohrer (1980), *déjà* connaît, en combinaison avec à l'IMP<sup>31</sup>, un effet de

<sup>30</sup> Sur les valeurs de *encore* et *déjà*, le lecteur se reportera aux études de Fuchs, 1988.

<sup>31</sup> Comme le note Sthioul (1998: 213), l'IMP narratif admet, comme l'IMP type, l'insertion d'un *déjà* portant sur l'ensemble de la proposition (*Le train quitta Genève. Quelques heures plus tard, il entra **déjà** en Gare de Lyon*), ce qui semble montrer que sa valeur imperfective est conservée. Mais cet auteur s'empresse d'ajouter que contrairement à l'IMP type (cf. *supra*, exs (11c)-(11d)), l'IMP narratif admet également l'insertion d'un complément de temps déterminant la durée totale du procès (ex: *le lendemain, Paul **travaillait pendant dix heures d'affilée***). Les discussions

sens continuatif qui «désigne un procès proche du début, insistant en somme sur le fait que le procès a commencé» (Camussi-Ni, 2006: 170):

- (29) Il était de bonne heure, et cependant il y *avait déjà* dans l'appartement des visiteurs et même des visiteuses, qui, quoique vêtues de velours, couvertes de cachemires et attendues à la porte par leurs élégants coupés, regardaient avec étonnement, avec admiration même, le luxe qui s'étalait sous leurs yeux. (Alexandre Dumas, *Dame des camélias*, p.13)

Il s'ajoute à cet effet de sens que Muller (1975: 32) qualifie d'*inchoatif* «un jugement du locuteur sur la précocité du procès, une présupposition selon laquelle il aurait dû ou pu débiter plus tard» (Camussi-Ni, 2006: 17). Avec cet emploi de *déjà*, le procès est saisi en un point de son cours d'où l'on constate qu'il s'est au moins en partie déroulé. Cet adverbe appelle donc une saisie imperfective du procès, ce à quoi l'IMP répond positivement (cf. *infra*, ex. (34a)) et le PS négativement, comme en témoigne l'inacceptabilité de la séquence qui suit:

- (30) \*Quand Pierre entra, Marie *dormit déjà* (Vetters, 1996: 124)

Combiné avec un verbe au PS<sup>32</sup>, *déjà* ne peut, en effet, désigner une phase initiale interne au procès, mais renvoie à la totalité d'un procès susceptible de se reproduire:

- (31) De plus, de janvier à juin 2004, il y *eut déjà* quatre grèves dans le domaine de l'assurance publique des soins de santé, ... (ex. trouvé sur Internet).

Précisons que cette valeur itérative de *déjà* s'impose également lorsque cet adverbe est mis en relation avec un verbe au passé composé ou au plus-que-parfait:

- (32) — Fripouille! qu'elle m'insultait moi directement, tu peux t'en aller!  
Fous ton camp, je te l'*ai déjà dit*! C'est pas la peine de rester!... J'irai

portant sur le fait de savoir si l'IMP narratif marque une vision sécante (imperfective) ou globale (perfective) semblent donc pouvoir se dérouler sans fin, tant il est vrai que cet IMP narratif paraît en lui-même paradoxal.

<sup>32</sup> La rareté de ces emplois a, tout de même, amené certains linguistes à un verdict d'incompatibilité de *déjà* et du passé simple.

pas chez les fous!... Et chez les Soeurs non plus que je te dis !... (Céline, *ibid*, p. 298)

(33) On en *avait déjà vu* nous des villes bien sûr, et des belles encore, et des ports et des fameux même. Mais chez nous, n'est-ce pas, elles sont couchées les villes, au bord de la mer ou sur les fleuves, elles s'allongent sur le paysage, elles attendent le voyageur, tandis que celle-là l'Américaine, elle ne se pâmait pas, non, elle se tenait bien raide, là, pas baisante du tout, raide à faire peur. (Céline, *ibid*, p. 214)

Dans les énoncés (32) et (33), c'est, en effet, sur le fait qu'une éventualité a été effectuée au moins une fois précédemment que le locuteur met accent en recourant à l'emploi de *déjà*. Dans le contexte de (32), en recourant à *déjà*, autrement dit en insistant sur l'antériorité de l'éventualité *Fous ton camp, je te l'ai déjà dit!*, le locuteur peut exprimer son énervement ou sa colère envers son interlocuteur qui semble ne pas l'avoir suffisamment pris au sérieux. Comme le note Tahara (2006: 100), il faut un contexte particulier sur la base duquel l'interlocuteur peut parvenir à récupérer cette intention du locuteur pour que *déjà* transmette non seulement l'antériorité d'une éventualité mais aussi ainsi une telle attitude du locuteur.

## 5.2. L'adverbe *encore*

Les remarques que nous venons de tisser à propos de *déjà* s'appliquent également à l'adverbe *encore*. En effet, deux valeurs peuvent également être assignées à cet adverbe, à savoir une valeur aspectuelle qui indique la continuité du procès constaté à un moment de référence, ce qui suppose que le procès est en partie accompli et en partie inaccompli:

(34a) Quand Marie téléphona, Jean *dormait encore* (Hoepelman & Rohrer, 1980: 126)

Dans cet exemple, *encore* demande donc une représentation imperfective du procès qui coïncide bien avec l'effet de sens de «saisie interne du procès» qu'autorise l'imparfait.

Mais il est trivial de constater que les valeurs de *encore* ne sont plus les mêmes si l'on change de temps, en particulier si l'on passe à un temps composé ((35a) *Jean a encore dormi*), qui peut induire un bornage et,

de ce fait, bloquer la valeur durative. En effet, en (35a), le PC est un indice fort qui conduit à privilégier l'interprétation répétitive de *encore*. Comme le remarquent, à ce propos, Hoepelman et Rohrer (1980: 134), «l'emploi du PC avec *encore* duratif est du moins aussi aberrant que d'employer *encore* duratif avec une qualité inchangeable (*Jean est encore mort*)». On notera que l'ajout dans les énoncés (35b) *Jean a encore dormi après mon départ* et (35c) *Jean a encore dormi pendant une heure* d'un seul circonstanciel (*après mon départ* ou *pendant une heure*), s'il facilite quelque peu l'interprétation durative, surtout en (35c), n'est en tout cas pas suffisant pour bloquer l'interprétation répétitive: les deux interprétations sont possibles, et correspondent à deux portées différentes du circonstanciel. En revanche, la combinaison de ces deux circonstanciels en (35d) *Jean a encore dormi pendant une heure après mon départ* contrebalance complètement l'influence du temps verbal, puisque c'est l'interprétation durative qui est alors dominante.

Il est important de souligner, à ce point de la discussion, que l'existence d'exemples comme ceux donnés ci-dessus (cf., *supra*, exs (35a)-(35d)) montre bien que la valeur aspectuelle préférentielle normalement induite par un temps verbal peut être soit confirmée (convergence) soit infirmée (divergence) par les valeurs construites par les autres indices contenus dans l'énoncé. Ces convergences et ces divergences doivent pouvoir être prédites, en particulier il faut pouvoir distinguer les cas où une divergence de valeurs se résout en dominance d'un indice sur un autre (i.e. grâce à une opération de recatégorisation) et ceux où a lieu une pluralité interprétative sans conflit (cf. *supra*, les cas d'ambiguïté: exs (35b) et (35c)).

Comme le note Camussi-Ni (2006: 176), l'énonciateur peut, pour peu qu'il veuille s'en donner la peine, renforcer le sens itératif de *encore* en faisant appel à d'autres éléments qui indiquent la répétition des procès, en particulier au préfixe *re-* en début de verbe:

- (36) Et je *repensais* encore au colonel, brave comme il était cet homme-là, avec sa cuirasse, son casque et ses moustaches, on l'aurait montré se promenant comme je l'avais vu moi, sous les balles et les obus, dans un music-hall, (...) (Céline, *ibid*, p. 22)

La discontinuité qu'implique cette interprétation itérative peut également être mise en valeur par le décompte du procès ajouté par *une fois* ou *un coup*:

- (37) Ces maisons du faubourg qui limitaient notre parc *se détachaient encore une fois*, bien nettes, comme font toutes les choses avant que le soir les prenne. (Céline, *ibid*, p. 81)  
(38) Et on l'*abandonnait encore un coup* dans son réduit à se protéger. (Céline, *ibid*, p. 294)

Ces mêmes mécanismes (emploi du préfixe *re-*, ajout de *une fois*) semblent servir également à accentuer l'interprétation itérative de *encore* lorsque cet adverbe est mis en relation avec un verbe au PS:

- (39) Chaque matin, nous le revîmes, et le *revîmes encore* le médecin-chef, suivi de ses infirmières. (Céline, *ibid*, p. 101)  
(40) La figure de ce Robinson *m'apparut encore une fois* avant que j'éteignisse, voilée par cette résille d'insectes. (...) (Céline, *ibid*, p. 196)

Associé à un verbe au PS, l'adverbe *encore* nous place normalement dans l'itérativité et non pas dans la continuité d'une certaine action<sup>33</sup>. En effet, à l'instar des exemples (37)-(38), les exemples (39) et (40) reçoivent une valeur répétitive où *encore* est alors glosable par *une fois de plus* ou *encore une fois* (Franckel, 1989: 215, 257), (Gosselin, 1996: 237-238). Il est important de noter que la valeur itérative de *encore* admet le PS<sup>34</sup> (cf. *supra*, exs. (39)-(40)) alors que la valeur durative de *encore* semble exclure ce temps verbal:

- (34b) \*quand Marie téléphona, Jean *dormit encore*

En effet, en (34a), l'implication qu'une partie du procès s'est écoulée sans précision concernant l'achèvement du procès invite à se représenter le procès dans son cours, ce qui constitue une demande d'imperfectivité (on com-

<sup>33</sup> Ainsi que l'explique Vet (1980: 154), «la raison de la lecture itérative doit être cherchée dans l'aspect perfectif [du PS], qui empêche l'idée d'une continuation ininterrompue».

<sup>34</sup> C'est souvent le temps verbal employé qui nous permet de déterminer la valeur de *encore*: (a) il y *pensait encore*, (b) il y *pensa encore*. (a) signifie qu'il n'avait pas encore fini d'y penser tandis que (b) signifie qu'il y a pensé une fois de plus.

prend, dès lors, l'inacceptabilité de (34b)). Un dépouillement attentif d'un corpus littéraire semble indiquer, néanmoins, que le PS perfectif n'exclut pas, avec l'adverbe *encore*, l'idée de durée saisie globalement de l'extérieur:

- (41) Deux heures sonnèrent. *J'attendis encore* un peu. La pendule seule troublait le silence de son bruit monotone et cadencé. (Alexandre Dumas, *Dame des camélias*, p.308)
- (42) Il *marchait* très vite. Il *n'y avait* personne. Il *hâta encore* le pas (Pascal Quignard, *Les escaliers de Chambord*, cité par Costea 2009: 773).

Comme le note Costea (2009: 773) à qui nous empruntons l'exemple (42), l'adverbe *encore*, associé à un verbe au PS (*hâta*), marque, dans cet exemple, l'aspect duratif. En effet, en combinaison avec cet adverbe, ce verbe nous conduit à l'idée d'une continuité d'une certaine action: si le personnage marche vite, c'est qu'il hâte le pas. Comme il *n'y avait* personne dans la rue, il continue de hâter le pas. L'action au PS (*hâta*) est en progression temporelle par rapport à l'action à l'IMP (*marchait*) et cette interprétation est rendue possible grâce à la présence de l'adverbe *encore*. L'IMP *avait* semble arrêter le temps pour introduire une description. De même, en (41), *encore* indique que l'action de *attendre*, commencée avant (que les deux heures sonnent), continue après (cette indication temporelle) pendant une certaine période de temps (*un peu*). Dans les deux cas, il s'agit d'un procès qui s'inscrit dans une durée (plus ou moins longue) que l'on saisit dans son ensemble et non pas dans son déroulement interne, ce qui exige la forme perfective du PS.

## 6. Considérations finales

Comme le montrent tous les exemples ci-dessus, le français ne grammaticalise pas explicitement l'opposition entre perfectif et imperfectif, mais il met à notre disposition des marqueurs susceptibles de perfectiviser ou d'imperfectiviser un événement. Comme nous avons essayé d'en rendre compte, il existe, en effet, des adverbiaux aspectuo-temporels qui permettent d'exprimer des valeurs aspectuelles comparables à celles portées par les préfixes dans les langues slaves.

Les exemples que nous avons examinés dans cette étude supposent qu'il y a un lien entre la valeur (aspectuelle) du PS et de l'IMP et celle

de ces adverbiaux, qui rend leur association possible (si ces valeurs sont compatibles) ou inacceptable (si elles sont contradictoires). Ainsi, parallèlement aux éléments co(n)textuels qui favorisent, voire exigent une forme imperfective comme l'imparfait, d'autres éléments favorisent, au contraire, l'emploi d'une forme perfective comme le PS.

La caractérisation aspectuelle de l'IMP s'avère donc appropriée lorsqu'on examine les conséquences dans les distributions qu'il autorise ou empêche: ce temps représente l'action décrite par le verbe dans son cours sans donner à voir sa borne finale. Il s'avère de fait compatible avec les adverbes tels que *depuis (que)* ou *pendant que*, qui montrent qu'une certaine durée est accomplie sans que soit prise en compte la totalité de l'événement. La caractérisation du PS selon laquelle ce temps implique une vision globale, incluant la borne de fin est, elle aussi, confrontée à un certain nombre de propriétés formelles, en particulier sa compatibilité avec des adverbiaux temporels qui saisissent les événements non pas dans leur déroulement mais dans leur globalité. Il est bien clair que les différents compléments adverbiaux interagissent de façon importante avec les temps verbaux, en déterminant en partie la distribution des formes verbales en fonction de leur valeur perfective ou imperfective, et en produisant, à leurs contacts, divers effets de sens contextuels. Les exemples (35a)-(35d) analysés ci-dessus nous montrent, d'une forme très claire, que la valeur aspectuelle d'une forme verbale est bien souvent déterminée et modifiée par son co-texte adverbial.

Comme nous avons essayé de le montrer, il faut toujours tenir compte de l'ensemble du contexte, surtout lorsque nous avons affaire à un adverbial qui n'est pas un indice univoque pour l'emploi du PS ou de l'IMP. En effet, on trouve plusieurs compléments adverbiaux qui ne semblent pas avoir de vraies incompatibilités avec ces deux temps. On a vu, par exemple, que les adverbes aspectuels *déjà* et *encore* peuvent apparaître aussi bien avec l'IMP qu'avec le PS car ils donnent lieu en discours à deux effets aspectuels possibles: un effet *duratif* selon lequel le procès est conçu comme déjà en partie accompli et un effet itératif où *encore* est alors paraphrasable par *encore une fois* et *déjà* par *déjà une fois*.

C'est, on l'a vu, dans leur emploi duratif que ces adverbes favorisent une forme comme l'imparfait dans la mesure où ils renvoient, dans ce cas, à un moment interne au procès, proche de sa limite initiale (*déjà*) ou proche de sa limite finale (*encore*). Cependant nous avons pu consta-

ter que l'adverbe *encore* combiné avec un verbe à l'IMP peut également recevoir un effet de sens itératif (cf., *supra*, exs (36)-(38)). C'est cette interprétation itérative qui s'impose normalement lorsqu'un verbe au PS est mis en relation avec les adverbes *déjà* et *encore*. Mais l'analyse d'un échantillon d'énoncés extraits d'un corpus littéraire permet de constater qu'en combinaison avec *encore*, le PS n'exclut pas l'idée de continuité d'une certaine action qui peut être mentionnée explicitement (cf., *supra*, «il marchait très vite» dans l'ex. (42)) ou être récupérable par le lecteur (cf. ex. (41)) dans le contexte linguistique de gauche (avant). Cette action qui se prolonge grâce à la présence de l'adverbe *encore* s'inscrit dans une durée plus ou moins longue que l'on saisit globalement de l'extérieur; en effet, comme on l'a indiqué à plusieurs reprises dans cette étude, le fait que «les limites du procès dit au PS soient définies implique qu'on ne puisse faire abstraction de ces limites en désignant un procès «en cours de déroulement»» (Camussi-Ni, 2006: 180).

Il est donc difficile d'élaborer des règles pour l'emploi du couple IMP/PS en se fondant uniquement sur la compatibilité avec les adverbiaux aspecto-temporels. En effet, nous avons vu par exemple que l'emploi narratif de l'imparfait correspond à un usage stylistique de ce temps où son offre aspectuelle (imperfective) entre en interaction discordante avec un co(n)texte demandeur de perfectivité (cf. *supra*, exs (4a')-(4b')). On a pu constater également que la demande de perfectivité d'un adverbial («en deux ans», cf. *supra* ex. (27)) peut disparaître au profit d'une demande d'imperfectivité émanant d'un autre élément du co(n)texte («régulièrement»), ce qui permet de résoudre l'apparente dissonance entre ces deux éléments co(n)textuels.

Il est donc important de bien comprendre que les indices de perfectivité ou d'imperfectivité ne peuvent pas être appliqués de façon mécanique, mais nous avons tenu à montrer, dans cette étude, que l'IMP se différencie du PS par sa valeur aspectuelle imperfective et que cette différence a des répercussions extrêmement importantes sur le fonctionnement des deux temps. Il serait intéressant de poursuivre cette étude afin de montrer plus précisément en quoi le trait [-perfectif] de l'IMP lui permet de nombreux effets longtemp considérés comme étranges par la littérature linguistique (c'est le cas des emplois hypocoristique, préludique, forain, de réalisation antidatée).

## Références bibliographiques

- BECK-BUSSE, G. (1990), «La généricité aspectuelle: les states», In M. Bracops (éd), *Généricité, spécificité et aspect. Équivalences* 17-18, pp. 19-30.
- BENVENISTE, E. (1966), «Être» et «avoir» dans leurs fonctions linguistiques», In *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris, Gallimard, pp. 187-207.
- BONDY, L. (1959), Principes et méthodes, *Le Français Moderne*, 27, 3, pp. 173-198.
- BORILLO A. (1998), «Les adverbes de référence temporelle comme connecteurs temporels de discours», In S. Vogeleer, A. Borillo, C. Veters, M. Vuillaume (eds) *Temps et discours*, Louvain la Neuve, Peeters, pp. 131-145.
- BORILLO, A. (1983), «Les Adverbes de Référence Temporelle dans la Phrase et dans le Texte», *DRLAV Revue de Linguistique*, 29, pp. 109--131.
- BOUSCAREN, J.; DESCHAMPS, A.; MAZODIER, C. (1993), «Éléments pour une typologie des procès», *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, tome 6, Université de Paris 7, Ophrys, pp. 7-34.
- BRES, J. (2005), *L'imparfait narratif*, CNRS-éditions.
- BRUNOT, F. (1922), *La pensée et la langue, méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliqué au français*, Paris, Masson et Cie.
- CAMPOS, H. C. (1984), "Pretérito Perfeito Simples / Pretérito Perfeito Composto: uma oposição aspectual e temporal", *Letras Soltas*, 2, pp.11-53.
- CAMPOS, M. H. C. (1993), *Semântica e enunciação. Conteúdos programáticos, métodos, referências*, Universidade Nova de Lisboa.
- CAMUSSI-NI, M.-A. (2006), *Analyse formelle et conceptuelle des formes verbales du français contemporain: à la croisée du passé simple et de l'imparfait, du futur et du conditionnel, les concepts «±potentiel» et «±défini»*, Thèse de Doctorat, Université Rennes 2.
- CHEVALIER, J.-C.; DELPART, M.-F. (1995), *L'Horlogerie de Saint-Jérôme*, Paris, L'Harmattan.
- COMRIE, B. (1976), *Aspect: An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge UK: Cambridge University Press.
- COMRIE, B. (1989), "Perfectif et télélique", *Travaux de linguistique* 19, pp. 57-66.
- COSTEA, D. (2009), «encore- modifieur temporel, adverbe d'aspect et pré-suppositionnel. Le rôle de l'adverbe *encore* dans la séquence textuelle», communication présentée lors de la *International Conference «European Integration – Between Tradition and Modernity»*, EITM – 3<sup>rd</sup> Edition, Târgu – Mures, pp. 768-774.
- CULIOLI, A.; DESCLES, J.-P. (1981), *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques. Les catégories grammaticales et le problème des langues*

- peu étudiées*, Collection ERA 642, Laboratoire de Linguistique Formelle, Paris, Université Paris VII.
- CULIOLI, A. (1980), «Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique», In J. David; R. Martin; B. Pottier (eds.) *La notion d'aspect*, Recherches linguistiques V, Metz, pp. 182-193.
- DE BOTH-DIEZ A.-M. (1985), *L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel*. In *Langue Française* 67, Paris: Larousse, pp. 5-23.
- DESCLES, J.-P. (1980), «Construction formelle de la catégorie grammaticale de l'aspect», In J. David; R. Martin; B. Pottier (eds.) *La notion d'aspect*. Paris, Klincksieck, pp.195-237
- DESCLES, J.-P. (1991), «Archétypes cognitifs et types de procès», In C. Fuchs (éd.) *Les typologies de procès*. Paris: Klincksieck, pp. 171-195.
- DESCLES, J.-P. (1993), «Remarques sur la notion de processus inaccompli», *Sémiotiques* 5, 31-55.
- DUCHACEK, O. (1966), «Sur le problème de l'aspect et du caractère de l'action verbale en français», *Études de linguistique appliquée* 3, pp. 161-184.
- DUCROT, O. (1979), «Note sur l'Imparfait», *Linguistische Berichte* 60, pp. 1-23.
- DUPONT, N. (1986), «Valeurs aspectuo-temporelles du passé composé en français dans le système de l'indicatif», In S. Remi-Giraud and M. Le Guern (eds.), *Sur le verbe*. Lyons, Presses Universitaires de Lyons, pp. 61-90.
- FRANCKEL, J.-J. (1989), *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève, Droz.
- FRANCKEL, J.-J.; D. PAILLARD (1991). «Discret - dense - compact: vers une typologie opératoire», In C. Fuchs (éd.) *Les typologies de procès*. Paris: Klincksieck, pp. 103-136.
- FRANÇOIS, J. (1983), «La résurgence des catégories aristotéliennes "energeia" et "kinesis" dans les discussions actuelles autour du mode d'action téléique», *DRLAV* 28, pp. 79-96.
- FREED, A. F. (1979), *The Semantics of English Aspectual Complementation*. London, Reidel.
- FUCHS, C. (1988), «Encore, déjà, toujours: de l'aspect à la modalité», In *Temps et aspects*, Actes du colloque CNRS, Paris, 24-25 octobre 1985, Paris, Peeters (NSP 19), pp.136-148.
- FUCHS, C. (1986), «L'ambiguïté et la paraphrase en psycho-mécanique: L'exemple de l'imparfait», In P. Le Goffic (ed.), *Points de vue sur l'imparfait*. Caen: Centre d'Études Linguistiques de l'Université de Caen, pp. 43-54.
- GAREY, H. B. (1957), «Verbal Aspect in French», *Language* 33, pp. 91-110.
- GOLIAN, M. (1979), *L'aspect verbal en français*, Hamburg, Helmut Buske Verlag.

- GOSSELIN, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Duculot (Collection Champs Linguistiques), Louvain-la-Neuve.
- GUENTHNER, F., J. HOEPELMAN; C. ROHRER (1978), «A note on the Passé Simple», In C. Rohrer (ed) *Papers on Tense, Aspect and Verb Classification*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, pp. 11-36.
- GUILLAUME, G. (1969), *Langage et science du langage*, Nizet, Paris.
- HOEPELMAN, J.; C. ROHRER (1980), «Déjà et encore et les temps du passé du français», In J. David et R. Martin (éds), *La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, pp. 119-145.
- IMBS, P. (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck.
- JACQUENOD, C. (1988), *Contribution à une étude du concept de fiction*. Berne, Peter Lang.
- KAMP, H., ROHRER, C. (1983), "Tense in Texts", In R. Bäuerl, C. Schwarze, A. Von Stechow (eds.), *Meaning, Use and Interpretation of Language*, Berlin/NewYork, De Gruyter, pp. 250-269.
- KLEIBER, G. (1987), *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne, Éditions Peter Lang.
- KLUM, A. (1961), *Verbe et adverbe*. Stockholm: Almqvist & Wiksell.
- LEEMAN, D. (2003), «Le passé simple et son co-texte: examen de quelques distributions», *Langue française*, Volume 138, Numéro 1, pp. 20-34.
- LE GOFFIC, P. (1995), «La double incomplétude de l'imparfait», *Modèles linguistiques* 16, 1, p. 133-148.
- LEWIS, D. (1975), "Adverbs of Quantification", In E. Keenan, Editor, *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 3-15.
- MAIRE-REPPERT, D. (1991), *Le temps de l'indicatif du français en vue d'un traitement informatique: imparfait*, Paris, Centre d'analyse et de mathématique sociales CNRS, EHESS Paris-Sorbonne.
- MARTIN, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Klincksieck.
- MOLENDIJK, A. (1983), «Les notions de perfectivité et d'imperfectivité dans l'explication de l'emploi du passé simple et de l'Imparfait», *Neophilologus* 67. pp. 21-34.
- MOLENDIJK, A. (1990), *Le Passé simple et l'imparfait: une approche Reichenbachienne*. Amsterdam and Atlanta: Rodopi.
- MONNERIE, A. (1979), "Aspect et sens des verbes", *Le français dans le monde* 143, pp. 36-42.
- MOUNIN, G. (1968), «Problèmes terminologiques de l'aspect», *Linguistica Antverpiensa* 2, 317-328.

- MOURELATOS, A. (1978), "Events, processes and states", *Linguistics and Philosophy*, vol. 2, pp. 415-434.
- MULLER, C. (1975), «Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbos de temps», *Le Français Moderne* 43, pp.12-38
- NEF, F. (1986), *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*. Nancy: Peter Lang.
- PATARD, A. (2007), *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français: valeur en langue et usages en discours*. Thèse de doctorat de 3ème cycle en sciences du langage.
- POLLAK, W. (1976), «Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle: le schéma d'incidence», *Le français moderne* 44, pp. 289-311.
- ROHRER, C. (1980), «L'Analyse Logique Des Temps Du Passé En Français: Comment on peut appliquer la distinction entre nom de matière et nom comptable aux temps du verbe», *8th International Conference on Computational Linguistics, Proceedings of COLING '80*, September 30 - October 4, 1980, Tokyo, Japan, pp.122-126
- STHIOUL, B. (1998), «Temps verbaux et point de vue», In J. Moeschler (dir.) *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Éditions Kimé, pp. 197-220.
- TAHARA, I. (2006), «Adverbes temporels et point de vue: le cas de *déjà* et *bientôt*», *Tranel*, n° 45, pp. 99-113.
- TASMOWSKI-DE RYCK, L. (1985), «L'imparfait avec ou sans rupture», *Langue Française* 67, pp. 59-77.
- TOGEBY, K. (1982), *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk forlag.
- TOURATIER, C. (1996), *Le système verbal français*, Paris, Colin.
- VASSANT, A. (1988), "Le passé simple dans le système aspectuel du verbe français", *L'information grammaticale* 38, pp. 40-44.
- VENDLER, Z. (1957), *Linguistics and Philosophy*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press.
- VET, C. (1981) «La notion de monde possible et le système temporel et aspectuel du français», *Langages*, 64, pp.109-123.
- VET, C. (1980), *Temps, aspects et adverbos de temps en français contemporain*, Genève, Droz.
- VETTERS, C. (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi.
- VETTERS, C. (1993), «Passé simple et imparfait: un couple mal assorti», *Langue française* 100, pp. 14-30.
- VLACH, F. (1981), «La sémantique du temps et de l'aspect en anglais», *Langages* 64, pp. 65-79.
- WAGNER R.-L.; J. PINCHON J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WEINRICH, H (1973), *Le temps*, Seuil, Paris.